Le mardi 12/12/2023 C'est tenu le dernier CSAL (Comité Social Administration Local) de la DSFIPE

Avant de parler du CSAL, voici un petit point sur la visite du DGA :
M. Magnant lors de sa visite du jeudi 7 décembre a reçu les organisations syndicales de la DSFIPE. Lors de cette entrevue, l'inter-syndical l'a interrogé sur la revendication de l'attribution de la prime centrale. Il s'est engagé à nous faire une réponse écrite à notre demande. Lors des échanges nous avons eu le sentiment que la balance penche vers un retour négatif. Nous attendons avec impatience le courrier pour connaître l'argumentaire juridique de la Direction Générale.

Affectation des contrôleurs stagiaires pour avril 2024 :
À ce jour, il n'y a pas de désistement et tous les contrôleurs prévus au mouvement sont attendus pour avril 2024. Ils ont été informés par les RH que leur domaine de spécialité est la gestion publique. En janvier, ils recevront un mail des RH pour formuler leur demande de vœux et être affecté dans les services.

Point vote :
→ Les PV des précédents Comités ont été approuvés.

→ En ce qui concerne le règlement intérieur (RI) du CSAL et CSAL-FS, à l'unanimité les organisations syndicales ont voté CONTRE. Des observations et demandes de modification du RI local ont été faites. Or aucune modification n'a été prise en compte par la direction. Le travail réalisé va être remonté à la Direction Générale pour qu'une synthèse de l'ensemble des propositions de toutes les directions de France soit faite, peut-être au premier semestre 2024. À la suite de cette synthèse il y aura peut-être une circulaire pour pouvoir modifier le RI local. Que de temps perdu ! Beaucoup de travail pour une finalité bien incertaine !

→ Pour les ponts naturels en 2024 il y en a deux : le 10 mai et le 16 août. Solidaires Finances Publiques c'est abstenu pour le vote. En effet, nous considérons que les ponts naturels doivent être tous couverts par une autorisation d'absence. Or, comme chaque année, il n'y aura qu'une seule et unique autorisation d'absence exceptionnelle alors que deux ponts naturels sont pris par la direction. Nous revendiquerons toujours pour l'obtention des autorisations d'absence pour les jours imposés par la direction. Les choix de la direction ne doivent pas pénaliser les congés des agents et agentes !

Plan local de Transition environnemental :
Ce plan est un objectif du Cadre d'objectif et de moyen (COM) 2023/2027. La DSFIPE, en avance sur son temps, avait déjà engagé des travaux pour diminuer son impact sur l'environnement. Pour rappel, nous n'utilisons plus le gaz, car nous sommes reliés au chauffage urbain de la ville de Nantes. Le coût des factures est en baisse. Pour le confort de tous il faut encore attendre le changement des fenêtres.
Comme vous avez pu le constater, dans les sanitaires les lumières s'allument et s'éteignent automatiquement. Cette économie d'énergie sera plus efficace avec une temporisation adaptée, 7 minutes c'est un peu long.

Une semaine de la mobilité sera organisée en 2024. À cette occasion des formations seront organisées pour sensibiliser les agents aux bonnes pratiques et à la cohabitation de tous les modes de déplacement sur la route.

Pour les collègues venant à vélo, trottinette ou autre, il a été proposé d'installer des casiers avec une possibilité de recharge des batteries. Cette proposition va être étudiée.
La direction va se rapprocher du MEAE et de la CAF qui doivent avoir les mêmes sujets. Une analyse des besoins dans le quartier pourrait aboutir à la création d'une borne de Bicloo par Naolib.

Concernant l'impacte de nos métiers, la consommation du papier dans la mesure du possible va devoir diminuer. Pour nos auditeurs, un tiers des audits pourrait être fait à distance. Le déplacement dans les différents pays augmente le BEGES (bilan des émissions de gaz à effet de serre). Lorsque se sera possible, les déplacements seront évités.

Le véhicule thermique de la direction (kangoo) est bien entretenu mais plus tout jeune. Il est envisagé de le changer pour un véhicule électrique. Pour cela, une borne de chargement doit être installée. Le MEAE, sur le principe ne s'y oppose pas. Il faudra faire une convention, et la consommation électrique sera facturée par le MEAE. Cela n'est pas pour demain ! Pour la livraison d'un tel véhicule il y a un délai de 200 jours !

Pour le Télétravail :
Un groupe de travail va être mis en place pour échanger sur les différentes pratiques dans les services. Il a été demandé que tous les télétravailleurs soit équipés d'un téléphone portable.

Point travaux :
Les travaux de réparation du toit ont été réalisés. Le problème d'étanchéité à ce niveau a été résolu.
Par contre, pour le sous-sol l'étude est toujours en cours.

Le changement des sols a pris du retard. Le désamiantage a été fait en profondeur. Or cela a dégradé les marches ce qui a nécessité une remise à niveau du béton. La première cage d'escalier devrait être terminée pour le 21 décembre. Il faut s'attendre au même délai, désamiantage et changement des sols, pour la deuxième cage d'escalier. Cette seconde phase débutera le 5 janvier avec la coupure de l'électricité dans l'escalier côté parking.

Surprise, le MEAE aussi fait des travaux ! Entre fin février/début mars, nous allons accueillir les collègues du SFACT par roulement. Il n'a pas été spécifié où ils seraient installés. Cet accueil n'entravera pas l'aménagement du service PC au deuxième étage, lorsqu'il n'y aura plus la contrainte de jauge pour les évacuations.

Pour nos fenêtres, l'appel d'offre va être fait début janvier. Les entreprises, en général, répondent sous 30 jours.

Pour finir, nous avons eu un scoop de Madame Dufay ! Noter dans vos agendas : le 9 janvier 2024 nous aurons la Galette !